

Question écrite

No : 2286

Le prix de l'essence baisse, l'indemnité kilométrique augmente...

Il est des décisions difficiles à comprendre...

Le Gouvernement semble être favorable au développement durable, et c'est tant mieux.

Il préconise et encourage aussi l'utilisation des transports publics. Pourtant...

Quel ne fut pas notre étonnement d'apprendre que l'indemnité kilométrique remboursée aux magistrats, fonctionnaires et employés de la République et Canton du Jura serait augmentée à 70 centimes, à tout le moins pour les distances inférieures à 3'000 km !

Le prix du pétrole est en chute libre et celui de l'essence à la colonne n'a plus été aussi bas depuis longtemps...

Dès lors nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- 1) Est-il opportun d'augmenter l'indemnité kilométrique à un tel moment ?
- 2) Qu'est-ce qui a motivé une telle décision ?
- 3) Une telle décision ne va-t-elle pas à l'encontre de l'encouragement à l'utilisation des transports publics ?

19.12.2008

Pour le Groupe PDC-JDC

Michel Choffat

A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in two columns. The signatures are highly stylized and cursive. The names 'G. Millemin' and 'M. Choffat' are partially legible among the signatures. The signatures are spread across the lower half of the page, with some overlapping.